

SUR WWW.CHLOROFIL.FR :

Retrouvez des informations sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

Guide « Rendre accessible à sa mesure » guide de l'accompagnement éducatif et pédagogique des jeunes en situation de handicap dans l'enseignement agricole. En ligne, en version PDF sur Chlorofil.

En version numérique sur l'Accesslab de l'ENSFEA

<http://accesslab.ensfea.fr/12/10/2018/guide-rendre-accessible-a-sa-mesure/>

Guide « L'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel du jeune », Guide proposé par le Réseau Insertion-Egalité

Et toujours d'actualité le Guide « Apprendre à sa mesure » : accompagnement pédagogique individualisé des apprenants en difficulté



Pour consulter et partager des informations, des pratiques :

faites-vous connaître auprès de
Laure DURET ou **Clarisse RIGAUT** pour être inscrit sur
la Conférence Educagri Insertion Egalité Handicap

Laure DURET

EPLEFPA Les Sardières
79, avenue de Jasseron
01000 BOURG EN BRESSE

04 74 45 50 80

laure.duret@educagri.fr

Clarisse RIGAUT

EPLEFPA Bordeaux Blanquefort
84 avenue Général de Gaulle
33290 BLANQUEFORT

06 27 07 25 24

clarisse.rigaut@educagri.fr



RESEAU HANDICAP

**POUR L'INCLUSION DES JEUNES
À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS**



**RÉSEAU NATIONAL DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE**

DGER – BAEVS



Réseau National Handicap

LES MISSIONS NATIONALES DU RÉSEAU HANDICAP

Le réseau national Handicap

est piloté par le Bureau de l'Action éducative et de la vie scolaire (BAEVS) de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER).

Il existe au côté des autres réseaux thématiques pour améliorer le fonctionnement de l'Enseignement agricole, développer le potentiel pédagogique, technique, scientifique et relationnel des établissements.

Deux animatrices nationales

sont chargées de coordonner l'action du réseau en lien avec des animateurs et correspondants régionaux présents dans les SRFD et/ou établissements.



CLARISSE RIGAUT

(Ouest et Guadeloupe, Martinique, Guyane)

LAURE DURET

(Est et Réunion, Mayotte)

Les missions du Réseau se déclinent à partir de 2 textes fondateurs, la Loi de février 2005 et la Loi de juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

La Loi de février 2005

pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap pose comme un droit inconditionnel l'accès à un parcours de formation.

L'École Inclusive :

L'école inclusive assure la scolarisation de tous les apprenants à besoins éducatifs particuliers (BEP) en milieu ordinaire.

Son but est de lutter contre toute discrimination et de promouvoir l'égalité des chances qui s'inscrit dans les valeurs de la République.

CONSEILLER

- Accompagner les agents en services régionaux et/ou en établissement en charge des dossiers relatifs au handicap
- Assurer une veille réglementaire pour informer, expliciter et aider à la mise en oeuvre de la réglementation
- Répondre aux besoins et interrogations des autorités académiques et des établissements publics et privés de l'enseignement agricole

ANIMER

- Favoriser la mobilisation des équipes éducatives et pédagogiques
- Mettre en place des formations pour améliorer la prise en charge des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers au sein des établissements
 - Formaliser des processus pour structurer des dispositifs d'accompagnement
- Créer et promouvoir un réseau de partenaires ; impulser le travail en réseau

PARTAGER

- Conduire ou participer à des projets et chantiers nationaux selon les priorités définies par la DGER et le BAEVS
 - Valoriser et enrichir le Guide « Rendre accessible à sa mesure »
- Accompagner les établissements dans la mise en oeuvre et la promotion de prise en charge innovante
 - Repérer et valoriser les expériences locales
 - Constituer une base de données : mise à disposition d'outils et de ressources sur la question du handicap
 - Assurer une veille sociologique